|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Mission Permanentedu Royaume du MarocGenève | *Armoirie1* |  |

**34ème session de l’Examen Périodique Universel**

**Déclaration du Royaume du Maroc**

**Examen de Madagascar**

**Monsieur le Président,**

Je voudrais tout d’abord souhaiter aux membres de la délégation du **Madagascar** une chaleureuse bienvenue à Genève et les remercier pour la présentation du rapport national du Madagascar au titre du 3ème cycle de l’Examen Périodique Universel.

Ma délégation félicite Madagascar pour son engagement renouvelé en faveur de la promotion et de la protection des droits de l’homme. Nous saluons à cet égard les nombreuses mesures et initiatives d’ordre législatif et institutionnel qui ont été prises et les efforts déployés pour la mise en œuvre des recommandations acceptées au cours du second cycle.

Nous notons avec satisfaction l’intérêt accordé à poursuivre les efforts en matière de respect des engagements internationaux en créant le Haut Conseil pour la Défense de la Démocratie et de l’Etat de Droit (HCDDED) et la Commission Nationale Indépendante des Droits de l’Homme (CNIDH).

Nous saluons par ailleurs l’attention accordée aux mesures visant à assurer l’égalité des genres, notamment le nouveau code de nationalité de 2017 qui accorde à la femme Malgache la possibilité de transmettre sa nationalité à ses enfants quelle que soit sa situation matrimoniale.

Nous saluons les efforts consentis par Madagascar en termes d’accessibilité à l’éducation à travers la mise en œuvre du Plan Intérimaire de l’Education 2013-2015, et nous tenons à encourager la mise en œuvre efficiente du Plan Sectoriel de l’Education 2018-2022.

Pour conclure, ma délégation souhaite proposer les recommandations suivantes :

* **Renforcer la coordination du suivi de la mise en œuvre des recommandations de l’EPU, notamment celles reçues en 2014 qui sont à ce jour partiellement réalisées ;**
* **Renforcer davantage le rôle de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l’Homme (CNIDH).**

**Je vous remercie Monsieur le Président.**